

## Lettre de la formation des enseignants, février 2016

Cette lettre a été élaborée par le Collectif FDE restreint du SNESUP-FSU

*Geneviève Allain, Michèle Artaud, Thierry Astruc, Marie-France Carnus, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Sabine Evrard, Michela Gribinski, Marie-France Le Marec, Konstanze Lueken, Pierre Sémidor avec la collaboration de Claire Pontais du SNEP-FSU*

### RÉUNION DES ÉLU-ES ÉSPÉ LE 24 MARS 2016 À PARIS

Pour vous inscrire à cette journée (sans frais) : [fde@snesup.fr](mailto:fde@snesup.fr), une Autorisation syndicale d'absence (ASA) vous sera alors adressée.

### SUICIDE D'UN PROFESSEUR-STAGIAIRE

Suite au suicide d'un jeune collègue affecté en collège à Toulouse, nous exprimons notre plus vive émotion face à ce drame et toute notre compassion à la famille et aux camarades de promotion de cet enseignant stagiaire.

Nous exprimons également notre soutien aux collègues du collège Hubertine Auclert de Toulouse. Ils ont clairement mis en évidence, dans leur témoignage du 1<sup>er</sup> février 2016, les difficultés auxquelles les collègues titulaires sont confrontés et leur souffrance qui n'est pas entendue par l'institution, en particulier celle des enseignants novices qui doivent être protégés de conditions d'exercice dégradées.

Même si la complexité d'un suicide ne peut se réduire à une explication unique, les conditions d'exercice très difficiles du stage professionnel de ce jeune collègue ne peuvent être ignorées.

Nous apportons tout notre soutien aux collègues de l'ÉSPÉ qui doivent assumer les conséquences d'une formation impossible à mener dans les conditions faites aux stagiaires en raison des contraintes multiples qui sont imposées à la formation des enseignants et que le SNESUP-FSU n'a cessé de dénoncer.

Aujourd'hui, dans les collèges et lycées, dans les ÉSPÉ également, de nombreuses communautés professionnelles sont fragilisées, en souffrance. Les jeunes enseignants stagiaires sont très exposés. Alors qu'ils devraient entrer dans le métier après une formation effective et de manière progressive, démissions et arrêts de travail se multiplient !

Dès à présent, le SNESUP-FSU demande des mesures fortes :

- Arrêter les affectations à l'aveugle, avec pour seul critère les besoins existants. Il faut au contraire choisir les terrains d'affectation pour leur qualité formatrice en y associant les ÉSPÉ ;

- Arrêter d'imposer une surcharge de travail déstabilisante : un mi-temps en pleine responsabilité après une année de préparation de concours est inconciliable avec la préparation d'un master 2. Nous le savons, un tiers-temps

est un maximum pour construire une posture réflexive et développer des compétences professionnelles ;

- Mettre en place des dispositifs partenariaux d'accompagnement pour les stagiaires repérés en grande difficulté, permettant de leur apporter des solutions effectives (changement d'établissement, dédoublement des classes, allègement de service, écoute et accompagnement pour interroger les choix professionnels initiaux...).

Il est urgent que le Ministère, les rectorats et les universités agissent et prennent la mesure de leurs responsabilités.

### SUR L'INTÉGRATION DES ÉSPÉ AUX COMUE

Quelques questions légitimes sur l'intégration aux COMUE.

1/ Comment vont se faire les échanges de services entre composantes, en particulier pour les masters MEEF second degré qui sont à la fois portés par l'ÉSPÉ et une autre composante de l'université ?

2/ Les ÉSPÉ ont de moins en moins de personnels BIATS affectés en propre. Qu'advient-il de ces personnels au moment de l'intégration à la COMUE ? Quel accès aux activités sociales, culturelles et sportives de l'université ?

3/ Les dossiers d'avancement de grade des personnels enseignants (universitaires et second degré) et de primes (PEDR, etc.) ? Quels lieux de décision après les avis du CNU ? Quelle égalité de traitement entre les E.-C. rattachées à la COMUE et ceux rattachées à l'Université ?

4/ Comment participer aux appels d'offre pour déplacement à l'international ? Quels appels à projets ou BQR possibles au sein de la COMUE ? Quelle égalité avec les collègues de l'Université ? Quelles possibilités de répondre à des appels à projets de la Région si l'on est affecté dans une COMUE (sachant que ce qui se profile est un « cadragre fort » par la région, avec financement conséquent, des formations, de bourses de thèses et de projets).

### « LES LEURRES DE LA CLASSE INVERSÉE »

Un excellent article de notre camarade Paul Devin, secrétaire général du Syndicat national des personnels d'inspection (IEN et IA-IPR) de la FSU sur son blog

► <http://bit.ly/1oCYrZn>.

**Le Mans, 1<sup>er</sup>–5 février 2016**

La délégation SNESUP au congrès était composée de 22 militant-es, dont trois du collectif FDE. Nous indiquons ci-dessous, quelques éléments concernant la question de la formation des enseignants.

Travail en commission pour le thème 1 : « Éducation, formation, culture et recherche : relever le défi de la démocratisation ». Sur la partie 1 (« État des lieux »), nous sommes intervenu-es pour que la dernière réforme FDE soit plus nettement condamnée. Sur la partie 6 (« Formation initiale-formation continue). Nous sommes à plusieurs reprises intervenu-es, sur la recherche en éducation et sa structuration, les parcours adaptés, la caractérisation encore plus nette de la situation actuelle et les équipes pluri-catégorielles. Dans la version du texte issue de cette commission, tous les amendements ont été intégrés.

► <http://actu.fsu.fr/textes-adoptes.html>.

Nous sommes intervenu-es en plénière sur la partie VI du thème 1 pour le SNESUP pour attirer l'attention sur ce qui, selon nous, doit encore évoluer dans la réflexion de la FSU.

Sur la formation universitaire et professionnelle des enseignants : « *Le Snesup défend le projet d'une formation des enseignant-es professionnelle et universitaire... mais avec les modalités actuelles de la formation initiale des enseignants, son architecture et sa mise en place dans des ÉSPÉ, sans moyens, on est loin du compte.*

*Ce qu'on a, c'est :*

– une formation amputée, qui mène de front dans un temps très court et dans les contraintes imposées par l'employeur préparation au concours, attentes du master, professionnalisation...

– l'utilisation des stagiaires lauréats comme moyens d'enseignement en pleine responsabilité, en mi-service ou en service plein (intégrés aux plafonds d'emplois) pendant leur formation mais sans souci de la formation...

– l'impossibilité, faute de moyens, de répondre aux besoins de formation, contenus et modalités, des lauréats (de plus en plus nombreux) n'ayant aucune expérience ni formation dans le domaine de l'enseignement mais qui (lauréats du concours) sont directement affectés en responsabilité sur des demi-services ou des services pleins

Dans ce contexte, on voit apparaître des tensions fortes – tensions au centre desquelles se trouvent les ÉSPÉ à qui on reproche incohérences dans la formation, articulation insuffisante entre contenus d'enseignement et stage, surcharge de travail pour les stagiaires, problèmes d'organisation (pour faire court)...

Les personnels des ÉSPÉ, et leurs collègues 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés intervenant dans la formation, sous-représentés dans leurs conseils d'école sont eux-mêmes mis en difficulté par la réforme et sa mise en place : émiettement de leurs contenus d'enseignement, manque de temps et de moyens pour construire des équipes plurielles, manque de temps et de moyens pour les activités de suivi et d'accompagnement liées à la formation...

La réponse ne peut pas être de former les enseignants par la seule confrontation au terrain, par la reproduction d'un modèle, ou

encore par l'« auto-formation » avec des ressources en ligne – c'est ce qu'on nous incite à faire en ce moment dans les ÉSPÉ, pour répondre à la surcharge de travail des stagiaires.

Nous refusons toute réduction de la formation – réduction qui, austérité oblige, se profile encore dans l'élaboration des nouvelles maquettes de master. C'est aussi pourquoi nous pensons qu'augmenter toujours, et le plus tôt possible, le temps de responsabilité et de « terrain », supposé formateur par définition quelles qu'en soient les conditions, est contraire aux objectifs de la formation. Cela ne permet pas d'assurer la construction progressive de compétences professionnelles et de réflexivité.

Notre cible, c'est une formation initiale ambitieuse et respectueuse de tous les acteurs. Au niveau national, en FSU, c'est évidemment sur les modalités de stage et les conditions d'entrée dans le métier qu'il faut agir, en même temps que sur la formation de formateurs et de tuteurs, pour améliorer la formation (plus progressive, réellement intégrée, vraiment alternante...) et rendre moins brutale l'entrée dans le métier. Cette cible doit être articulée avec la mise en place d'une FC ambitieuse pour laquelle les ÉSPÉ – et il faut leur en donner les moyens – doivent être des acteurs majeurs. C'est une autre réforme qu'il faut pour la formation des enseignants. »

★

Sur la place et la fonction de la recherche dans la formation des enseignants : « *Nous faisons tous aujourd'hui le constat des difficultés grandissantes dans nos métiers, de la complexité à appréhender nos missions et des insuffisances de la démocratisation qualitative dans les parcours scolaires... Sur toutes ces questions qui touchent à l'école, il est impossible de se priver des apports de la recherche. Des éclairages étayés, pour agir le plus justement et le plus efficacement possible sont nécessaires, car l'expérience seule ne suffit pas.*

Aussi, la formation des enseignants doit-elle être universitaire et professionnelle. Professionnelle à travers les stages, le tutorat, l'expérience de vie et le travail dans les écoles et les établissements, parce que l'expérience construit des compétences. Mais universitaire ? Cela veut dire quoi ?

Il s'agit bien sûr de la mise à disposition des savoirs issus des recherches, notamment en éducation, pour armer les collègues dans les tâches qui seront les leurs (supposant un taux d'encadrement suffisant et donc des E.-C. en nombre, ce qui est très loin d'être le cas).

Il s'agit aussi que nos collègues fassent confiance aux apports de la recherche, y voient un intérêt et se les approprient. Il y a nécessité de faire l'expérience de la recherche (comme celle de l'enseignement) pour en comprendre les exigences méthodologiques, la rigueur, l'intérêt, et aussi les limites. Car il n'y a pas de transfert automatique dans les pratiques et c'est précisément le rôle du mémoire d'en être l'opérateur. Les outils scientifiques permettent que l'expérience se transforme plus vite et plus solidement en compétences professionnelles pour chacun-e.

Une formation approfondie, avec du temps pour réfléchir, ancrée sur le terrain et les pratiques, outillée par des savoirs scientifiques et la recherche (qui, par principe, évoluent). La formation des enseignants, c'est aux universités et à leurs composantes, avec les ÉSPÉ, de l'assurer. »